

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

SECRETARE GENERAL

UNIVERSITE NAZI BONI

PRESIDENCE

01 BP 1091 Bobo-Dioulasso 01  
Tel : (226) 20 97 27 58/ Fax : (226) 20 98 25 77



BURKINA FASO  
Unité – Progrès – Justice

30 OCT 2024

COMMUNIQUE N°2024 00000059 MESRI/SG/UNB/P

**PORTANT APPEL A CANDIDATURES POUR LE RECRUTEMENT D'ETUDIANT.E S  
POUR LE DIPLOME D'ETUDES SPECIALISEES DE BIOLOGIE CLINIQUE (DES- BC) AU  
TITRE DE L'ANNEE ACADEMIQUE 2024-2025**

Le Président de l'Université Nazi BONI porte à la connaissance du public qu'il est ouvert au titre de l'année universitaire 2024-2025 à l'Institut Supérieur des Sciences de la Santé (INSSA) le recrutement d'étudiant.e.s pour le diplôme d'Etudes Spécialisées de Biologie Clinique (DES-BC).

La formation **dure 4 ans** (8 semestres) et se compose d'**enseignements présentiels** (cours magistraux, séminaires pédagogiques, ateliers pédagogiques, exposés, conférences, revues bibliographiques ; d'**enseignements à distance** (téléconférences, Consultation cours en ligne) et d'**enseignement pratique** (Travaux Pratiques en présentiels et en e-TP, Travaux dirigés et Stages) au **CHU Sanou Sourô** et aux **Laboratoires du Département des Sciences Biologiques et Appliquées à l'INSSA à Bobo-Dioulasso**.

Le nombre de places disponibles est de vingt (20).

Le recrutement se fera par probatoire ou au cas échéant par sélection de dossier.

**1- Conditions de candidature**

Peut faire acte de candidature, toute personne remplissant l'une des conditions ci-après :

- les titulaires du Diplôme d'Etat de Docteur en Médecine humaine, en Pharmacie, en Odontologie, ou en Médecine vétérinaire ;
- les titulaires du Diplôme reconnu équivalent au niveau du pays ;
- Les internes des Hôpitaux nommés au concours (le diplôme du DES BC ne peut être délivré que lorsque la thèse de Doctorat en Médecine ou en Pharmacie sera soutenue).

## 2- Composition du dossier de candidature

Le dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes :

- un formulaire de cursus rempli (à télécharger à partir de l'adresse <https://www.campusfaso.bf/formations/candidature>) ;
- un extrait d'acte de naissance ou du jugement supplétif en tenant lieu ;
- les copies légalisées des diplômes universitaires ;
- un certificat médical attestant d'une bonne santé physique et mentale ;
- un curriculum vitae ;
- une lettre de motivation ;
- les appréciations des chefs de service où le candidat a travaillé ou effectué son dernier stage hospitalier ;
- un certificat de nationalité ;
- un engagement à s'acquitter des droits d'inscription et de formation dans les délais impartis (formulaire à télécharger sur la plateforme Campusfaso).

## 3- Soumission des dossiers de candidature

La soumission des dossiers de candidature se fera en ligne sur la plateforme Campusfaso (<https://www.campusfaso.bf/formations/candidature>) du **1<sup>er</sup> au 30 Novembre 2024 à 23 h 59 GMT**. Pour ce faire, chaque candidat devra se connecter au site <https://www.campusfaso.bf> dans la rubrique candidature en vue de :

- créer un compte sur la plateforme pour obtenir un identifiant national d'étudiant (INE) ;
- déposer son dossier sur la plateforme.

La validation de la candidature est conditionnée par le paiement des frais d'examen de dossier qui s'élèvent à **quinze mille cinq cents (15 500) F CFA** payables sur la plateforme Campusfaso par Coris Money, Moov Money ou Orange Money. **Tout dossier incomplet sera rejeté.**

## 4- Sélection, publication des résultats et début des cours

L'admission se fait sur un examen de dossier suivi d'un entretien conduit sous la responsabilité du Comité pédagogique du DES en collaboration avec les structures partenaires.

Les résultats de la présélection seront publiés au plus tard le **5 décembre 2024** par notification dans les boîtes e-mails et par affichage.

Le début des cours est prévu pour le **15 Décembre 2024** à l'Institut Supérieur des Sciences de la Santé à Bobo-Dioulasso.

**NB.** :

1. L'admission définitive est subordonnée au dépôt d'un dossier physique du candidat sélectionné au secrétariat de la Direction de l'INSSA ;
2. L'Administration se réserve le droit de déclarer l'appel à candidature infructueux au regard du nombre minimal de candidats retenus qui doit être de huit (08).

**5- Frais d'inscription et de formation**

Les frais d'inscription et de formation sont établis comme suit :

Nature des frais	Etudiants salariés de la zone UEMOA	Etudiants salariés et non-salariés de la zone hors UEMOA
Inscription universitaire	51 500 F CFA/an	251 500 F CFA/an
Frais de formation	500 000 F CFA/an	500 000 F CFA/an

Les frais d'inscription universitaire sont payables en une tranche sur Campusfaso pour confirmer l'inscription après admission.

Les frais de formation sont payables chaque année, au début de la formation, en une tranche sur Campusfaso.

**NB : Aucun frais n'est remboursable.**

Pour le Président en mission,  
le Vice-Président chargé des Enseignements  
et des Innovations Pédagogiques  
chargé de l'intérim



**Pr Jean Louis ZERBO**

Chevalier de l'Ordre des palmes académiques

**Ampliation** : large diffusion